Prise de note – Assises du tourisme – 06/10/2026

Atelier – Adaptation aux changements climatiques

Sensibilisation des touristes / habitants aux risques climatiques

Animatrice : Anaëlle Hilarion, OT

Quels risques sont identifiés ?

- Incendies
- Sécheresse
- Manque d'eau
- Prévention sanitaire
- Dégradation des écosystèmes

Qu'a-t-il été mis en œuvre pour les mettre en avant ?

- Affiches gouvernementales
- Arrêtés préfectoraux
- Mise en place de conférences / balades contées
- Informations dans les hébergements
- Affichage dans les communes et sur les routes
- Création de zones spécifiques pour les fumeurs
- Mise à disposition gratuite par France Tabac de cendriers dans les OT

Quels sont les risques pour votre activité ?

- Perte de revenus
- Manque d'attractivité
- Incendies
- Baisse de fréquentation
- Risques pour la santé

Les idées, actions et/ou bonnes pratiques à mettre en œuvre ?

- Animations à prévoir tôt le matin
- Adaptation des horaires d'ouverture et de travail
- Mise à disposition de revues engagées sur ces problématiques
- Organisation de balade nature, environnementale ou nocturne
- Proposer un discours sur ces problématiques à l'accueil des sites, des OT, des hébergeurs
- Proposer des jeux pour mener des actions de sensibilisation
- Entrer dans le programme « Certificat d'énergie »
- Création d'un guide de sensibilisation

Quels sont les freins à cette sensibilisation ? (Financiers, techniques, règlementaires, humains, organisationnels) ?

- Manque de ressources humaines pour consacrer le temps nécessaire
- Manque de ressources financières (transport des écoliers, achat d'une exposition, etc.)
- Coût de l'investissement dans les équipements nécessaires

Prise de note – Assises du tourisme – 06/10/2026

Atelier – Adaptation aux changements climatiques – Gestion des bâtiments

Animatrice : Jeanne Leroy, Pnr PL
Personnes présentes : 8 participants (randonnées, forestier, musée, office de tourisme, métier d'art)

Quel.les bâtiments / structures sont impacté.es ?

Tous les bâtiments liés au secteur touristique.

Impacts constatés :

- Inconfort thermique lié aux fortes chaleurs
- Fissuration du bâti en lien avec le phénomène de retrait gonflement des argiles
- Moisissures, salpêtre et champignon avec l'humidité
- Roues de moulin qui pourrissent du fait qu'elles ne tournent plus pendant les sécheresses alors qu'elles doivent être tout le temps humide pour leur conservation

Zoom sur les meublés tourisme : bâti surtout en vieilles pierres qui gardent la fraicheur quelques jours MAIS qui garde la chaleur si la vague de chaleur dure plus de 4-5 jours avec des nuits tropicales (>20°C). Habitat qui semble « frais » mais qui ne permet pas un confort d'été avec les vagues de chaleur de plus en plus longues. Habitat qui n'est déjà pas confortable en hiver. Fortes contraintes financières pour les propriétaires : maisons de famille devenues gites, sans pour autant que les propriétaires disposent de forts revenus.

Les espaces naturels utiles aux activités de plein air.

Impacts constatés :

- Assec ou débordement des rivières
- Cyanobactéries
- Interdiction de baignade
- Impossibilité de pratiquer le canoë
- Interdiction d'accès aux forêts en période de sécheresse en lien avec le risque incendie
- Evolution des paysages

Idées, actions ou bonnes pratiques à mettre en œuvre

Rénover le bâti en isolant avec des matériaux biosourcés afin d'allier confort d'hier et d'été.

Blanchir les toitures (blanc de Meudon).

Pour des sites avec des difficultés légales liées aux architectes des bâtiments de France, qui empêchent parfois le remplacement de fenêtre en simple vitrage : mettre un double vitrage avec un vitrail effet visuel « simple vitrage ancien ».

Désimperméabiliser les abords du bâti et les parkings pour améliorer la gestion de l'eau pluviale et pour rafraichir les lieux.

Végétaliser les façades du bâti avec des essences sauvages locales (label Végétal Local) pour rafraichir les lieux (et les embellir).

Végétaliser les abords du bâti avec des arbres sans feuilles l'hiver pour que la lumière chauffe le bâti, et avec feuilles l'été pour apporter de la fraicheur. Mais risque incendie et foudre qui peuvent poser des problèmes de sécurité avec des arbres trop proches du bâti.

Créer des gites insolites dans les caves pour la fraicheur. Pas d'exemples connus sur le territoire.

Structures qui les mettent en place

Hôtellerie du Périgord Vert sur Brantôme a blanchi les toits de son bâtiment avec une baisse de température constatée de 4 à 5°C dans le bâti.

Ecolodges 5* Home Chic dans les Prés à Angoisse : bâti exemplaire (autonome en électricité, chauffage au bois issus des forêts de la propriété, pas d'information en ligne sur le type de matériaux utilisés pour la construction), présence importante de la « nature » (pas de gazon tondu ou de fleurs organisées, mais des massifs « sauvages »). Objectif d'avoir 4 écolodges

maximum pour préserver la qualité de l'accueil et limiter l'impact sur l'environnement.

Office de tourisme d'Excideuil : rénovation du bâti mais insuffisant (installation d'une climatisation). Beaucoup de fenêtres en double vitrage, pose d'un film réfléchissant. Impossibilité d'installer des protections solaires en lien avec les Architectes de Bâtiments de France.

Papeterie de Vaux : expérimentation de fabrication d'assiettes en fibres végétales.

➔ Peu d'exemples de structures touristiques inspirantes sur l'adaptation du bâti face au changement climatique.

Freins à cette adaptation (financiers, techniques, règlementaires, humains, organisationnels)

Pour le bâti classé : difficulté pour concilier la préservation du bâti portée par les architectes des bâtiments de France ET la nécessaire évolution du bâti pour être confortable (et vivable) avec les évolutions climatiques.

Pour le confort d'été : nécessité d'aérer le bâti la nuit pour le refroidir autant que possible MAIS difficile à mettre en place dans les structures (peurs liées au risque d'intrusion et impossibilité d'installer des grilles de protections sur les fenêtres en lien avec les ABF).

Coût des rénovations et aménagements importants à l'instant T (rentables à moyen terme mais difficile de lancer les investissements avec peu d'aides existantes).

Idées de visites pour le réseau touristique pour l'année 2027

Continuer de proposer des sorties à thèmes.

Découverte des arbres remarquables d'un secteur avec formation pratique sur les apports des arbres (réduction de X°C de la température de l'air ambiant grâce à l'ombre, impact sur le sol et la gestion de l'eau pluviale…)

Visites de structures touristiques exemplaires/inspirantes face au changement climatique.

Autre idée : discussion et expérimentation avec les ABF pour la rénovation du bâti ?

Prise de note – Assises du tourisme – 06/10/2026

Atelier – Adaptation aux changements climatiques

Réorganisation des activités

Animateur : Théo Di Mascio, Chef de projet transition écologique

Quelles activités sont impactées ?

- Visites et activités en extérieur, en plein air
- Activités vélo et randonnées
- Activités avec les animaux
- Visites et activités qui se déroulent les après-midi
- Bref, tout le tourisme

Qu'a-t-il été déjà mis en œuvre ?

- Changement des horaires d'ouverture des OT et de certaines activités proposées : matinée en priorité
- Les touristes sont restés en Périgord pour être au « frais » plutôt que sur la côte (réorganisation des voyages)
- Les horaires de repas de certains camping ont été décalés
- Annulation de certaines réservations dans des hébergements et camping à cause des incendies de Gironde

Quels sont les risques pour votre activité ? Quel impact aurait un telle adaptation sur la consommation des visiteurs et des habitants ?

- Moins d'activités en nombre
- Risque d'incendie : obligation de débroussailler
- Risque pour la santé et d'insolation
- Risque financier (consommation d'électricité en hausse)
- Emergence d'un sentiment d'insatisfaction lorsque les personnes prennent un abonnement mais qu'ils ne peuvent pas l'utiliser
- Moins de fréquentation
- Nature brûlée

Les idées, actions et/ou bonnes pratiques à mettre en œuvre ?

- Le Plan National d'Adaptation des pratiques sportives au Changement Climatique ou « PNACC Sport » : recommandations intéressantes
- Casques parasols : pour le golf
- Balles fluos
- Recommander les randonnées ou activités à l'ombre avec de l'eau
- Proposer des activités le matin, en nocturne ou très tôt
- Activités sur inscription pour contacter les participants en cas de changement
- Décaler l'heure des repas
- Créer des activités pour touristes et locaux
- Outil de communication rapide, fluide pour diffuser les informations sur les risques et les arrêtés auprès des touristes et des locaux

Quels sont les freins à cette adaptation ? (Financiers, techniques, règlementaires, humains, organisationnels) ?

- Contraintes réglementaires (baignades interdites, etc.)
- Arrêtés préfectoraux pour la lutte contre incendie et canicule
- Manque de réactivité
- Manque de connaissance du grand public sur les changements climatiques (sur les cyanobactéries par exemple)
- Frein personnel : Accepter de changer ses habitudes

Prise de note – Assises du tourisme – 06/10/2026

Atelier – Adaptation aux changements climatiques

Focus sur les zones de fraîcheur

Animatrice : Delphine Couderc, Pnr PL

Quelles zones identifiez-vous comme « zones de fraîcheur »

- Tous les lieux de baignade : étangs, rivières, piscines
 Etang de St Estèphe, Trou de Philippou, Saut du Chalard, Trou du Papetier, Dronne, Côle, Auvézère, Bandiat
- Grottes (notamment celle de Villars)
- Bois, forêts, haies
- Eglises
- Terrasses ombragées
- Jardins adapté à la fraîcheur
- Sites climatisés, musées, cinémas, médiathèques
- Activités nautiques : Croisières, canoë

Qu'a-t-il été mis en œuvre pour les mettre en avant ?

- Salles climatisées ouvertes par les mairies
- Re-végétalisation des bourgs et des hébergements touristiques (plantes aromatiques)
- Création d' « Espaces de fraîcheur » notamment celui de Brantôme
- Mouiller les tissus (les rideaux) dans les pièces
- Création d'un fichier des personnes vulnérables
- L'ARS envoie une liste de personnes vulnérables aux établissements médico-sociaux

Quels sont les risques pour ces zones ?

- Incendie
- Cyanobactéries
- Dépôts sauvages
- Sécurité et surveillance pour les zones de baignade – risque de noyade
- Mortalité des moules perlières – de la biodiversité en général
- Baisse de l'activité économique
- Dégradation des milieux naturels

Les idées, actions et/ou bonnes pratiques à mettre en œuvre pour les promouvoir tout en les préservant. Quelles structures ont déjà mis des actions en place ?

- Organiser des animations nocturnes
- Mettre des jauges (étangs, sites, etc.)
- Communiquer sur le fait de remporter ses déchets
- Création de QR codes et flyers sur les sites concernant la réglementation et les recommandations
- Mettre en place des actions de sensibilisation ou des formations incendie par les pompiers
- Création d'une charte d'engagement

Exemples de structures qui ont déjà mis en place certaines idées et actions :

- Office de tourisme Périgord Limousin et CDT 24 : Mise en place de newsletters, programme de sensibilisation, mise à disposition gratuite de cendrier de voyage
- Les mairies avec l'ouverture de salles climatisées pour s'y réfugier

Quels sont les freins à cette mise en avant ? (Financiers, techniques, règlementaires, humains, organisationnels) ?

- Manque de ressources humaines et financières pour l'aménagement et/ou la protection de ces zones de fraîcheur

- Problématiques règlementaires : Arrêtés préfectoraux d'interdiction de randonner en forêt les après-midi
- Problématiques de capacité d'accueil de certains endroits climatisés
- Sécurité difficile à assurer sur les zones de baignade
- Problématiques organisationnelles : Changement des horaires d'ouverture

DORDOGNE

Périgord Vert

PROGRAMME 2026/2027 TOURISME DURABLE

Les 3 Offices de tourisme de Dordogne Périgord Vert *proposent, en partenariat avec le* ***SMDE 24*** *(Gestion de l'eau potable) et le* ***SMD3*** *(Gestion des déchets), un programme d'****actions de sensibilisation*** *à destination des prestataires touristiques.*

MARDI 3 NOVEMBRE

SENSIBILISATION À LA GESTION DE L'EAU

9h30 - 12h30 ***Exposition & Animation : L'Eau, une richesse à préserver***

Bibliothèque/Médiathèque de Thiviers
3 Espace Rodolphe Charles Cézard, 24800 Thiviers

12h30 *Déjeuner au restaurant Le Foch (Thiviers)*
(à la charge des participants)

14h - 15h30 ***Visite de l'usine d'eau potable de Sarrazac (exploitée par Sogedo)***

4554 Route des Berges de l'Isle, 24800 Sarrazac.

16h - 17h ***Visite de la station d'épuration à lit planté de roseaux de Vaunac (exploitée par RDE 24)***

Inscription avant le 27 octobre

MERCREDI 9 DÉCEMBRE

ANIMATION "TRI & COMPOST"

14h - 16h30

Office de tourisme de Thiviers
1 place Foch, 24800 Thiviers

Vous pouvez venir avec vos enfants
Maximum 20 personnes

Inscription avant le 2 décembre

MARDI 12 JANVIER

VISITE DU NOUVEAU CENTRE DE TRI DE COULOUNIEIX-CHAMIERS

14h - 16h

La Rampinsolle 24660 Coulounieix-Chamiers

Port de chaussures fermées
Maximum 20 personnes

Inscription avant le 5 janvier

MERCREDI 10 FÉVRIER

VISITE DU CENTRE D'ENFOUISSEMENT DE ST LAURENT DES HOMMES

10h30 - 12h

ISDND
Seneuil 24400 St Laurent des Hommes

Port de chaussures fermées
Maximum 20 personnes

Inscription avant le 3 février

Inscription obligatoire

Contactez votre Office de tourisme :

Nontron	Thiviers	Excideuil
05 53 56 25 50	05 53 55 12 50	05 53 52 29 79